

Diagnostic Général du Réseau d'Assainissement

Le diagnostic général a pour objectif de **connaître l'état du réseau** dans sa globalité, afin de **prioriser les travaux de réhabilitation, d'entretien ou de mise en conformité**. C'est un outil stratégique pour les collectivités, les exploitants ou les maîtres d'ouvrage.

1. Cartographie du réseau dans un SIG

- Utilisation d'un **Système d'Information Géographique (SIG)** pour :
 - Représenter **précisément** les tronçons, regards, branchements.
 - Identifier les **zones sensibles** (zones inondables, pentes faibles, réseaux anciens).
 - Faciliter la **gestion patrimoniale** à long terme.

 **Astuce terrain** : Un réseau mal cartographié = interventions à l'aveugle + perte de temps et d'argent.

2. Analyse de la conformité des branchements

- Vérifie si chaque branchement est :
 - **Correctement raccordé** au réseau (EU/EP).
 - **Non-mélangé** : pas d'eaux pluviales dans les eaux usées et inversement.
- Inspection des **installations d'assainissement non collectif (ANC)** si présentes :
 - Fosse toutes eaux, épandage, filtres...
 - Vérification de la conformité réglementaire.

3. État structurel et hydraulique du réseau

- Analyse basée sur :
 - **Rapports d'ITV** (inspection télévisée) : fissures, racines, défauts de joints.
 - **Tests d'étanchéité** : à l'eau ou à l'air.
 - **Débits mesurés** pendant pluie ou pointe de charge.
 - **Événements passés** : débordements, sinistres, odeurs, colmatages fréquents...

4. Élaboration d'un plan pluriannuel de réhabilitation

- Objectif : **planifier les travaux** sur 5 à 10 ans, en fonction de :
 - L'état des conduites.
 - Les **risques sanitaires et environnementaux**.
 - Les budgets disponibles (investissements, subventions).
 - Les **priorités opérationnelles** (zones sensibles, bâtiments publics, etc.)

Ce plan peut inclure :

- **Réhabilitations sans tranchée** (chemisage, gainage, injection).
- **Remplacements lourds** par tranchée.
- **Recalibrage** des diamètres ou des pentes.
- **Séparation des réseaux** dans le cas d'un réseau unitaire problématique.



5. Communication et suivi

- Tous les résultats sont centralisés dans un **rapport de diagnostic** :
 - Plans SIG mis à jour.
 - Fiches techniques des tronçons.
 - Classement par gravité des défauts (norme NF EN 13508-2).
 - Recommandations chiffrées.



Bonus utile : Ce diagnostic permet aussi de **justifier des demandes de subvention** (Agence de l'Eau, Région...).